

Les représentants  
des personnels d'éducation  
et des parents d'élèves  
du Collège Voltaire de Sarcelles

à Sarcelles, le 08 Février 2021

à Madame Mouquet-Burtin  
Directrice Académique des Services de  
l'Education Nationale

s/c de M.Nique, principal  
du Collège Voltaire de Sarcelles

## RECTIFICATIF

Madame la Directrice Académique,

Dans notre courrier envoyé le Mercredi 27 Janvier, nous indiquions que la DHG avec laquelle nous fonctionnons actuellement était de 826 heures. Vous avez certainement noté qu'il s'agissait d'une grossière erreur de notre part puisque notre dotation 2020-2021 est en réalité de **849 heures**.

La sidération dont nous parlions dans notre courrier précédent a laissé place à l'incompréhension.

Vos services ont probablement, eux aussi, oublié d'intégrer à la dotation 2021-2022 les 29 heures données en Juillet, puis Octobre 2020, afin de répondre à nos besoins urgents, notamment concernant nos effectifs du niveau sixième. Sans ce complément horaire, nous aurions eu plus de trente élèves par classe au sein de ce niveau. Vous n'ignorez pas que ces enfants seront en cinquième l'an prochain, il serait donc judicieux de faire gagner du temps à tout le monde en nous octroyant, dès maintenant, les 29 heures permettant de conserver les sept classes de ce niveau.

Nous avons, en outre, besoin de permettre à nos futurs troisièmes de se préparer dans de bonnes conditions au passage du DNB, et à la réflexion sur leur orientation. Or, ils seront plus de 26 par classe, avec les moyens que vous nous prévoyez.

Nous vous demandons donc de nous accorder les 58 heures permettant de créer les deux classes nécessaires à la réussite de nos futurs cinquièmes et de nos futurs troisièmes.

Notre proposition de rencontre au sein de notre établissement tient évidemment toujours.

Nous pourrions ainsi vous faire visiter les environs de notre collège et vous montrer les nombreux logements en construction, car ces derniers seront prêts pour la fin de l'été. Il y aura donc des dizaines d'élèves supplémentaires à intégrer, dès septembre. Or, nous ne les voyons pas apparaître dans vos chiffres. Nous ne voyons d'ailleurs pas comment nous pourrions accueillir plus d'élèves qu'actuellement. Peut-être pourrez-vous nous l'expliquer lors de l'audience ?

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame la Directrice Académique, nos cordiales salutations, ainsi que l'assurance de notre profond attachement au service public d'éducation.

Les représentants des personnels d'éducation au nom de l'ensemble de leurs collègues

Les représentants des parents d'élèves